



**SAINT-ESTÈVE-JANSON**  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ  
DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

REÇU EN PREFECTURE

le 05/05/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-010-211000304-20250426-DE\_04\_2025\_

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

| Date de convocation | Date de publication | Nombre de conseillers |
|---------------------|---------------------|-----------------------|
| 24/04/2025          | 24/04/2025          | En exercice 9         |
|                     |                     | Présents 6            |
|                     |                     | Votants 7             |

L'an deux mille vingt-cinq et le 28 avril à 18h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame le Maire, Martine CESARI.

**Étaient présents :** Madame le Maire, Martine CESARI, et Mesdames et Messieurs Sandrine DURAN, Jean-Claude FARADIAN, Sophie JARDINOT, Xavier LUCIANI, Fabienne QUIÉVREUX .

**Étaient excusés :** Véronique LE GUILLOUX et Olivier LEMOINE.

**Avaient donné pouvoir :** Véronique LE GUILLOUX à Jean-Claude FARADIAN et Olivier LEMOINE à Fabienne QUIÉVREUX .

**Étaient absents non-excusés :** Jean-Marc LEGROS.

Parmi les membres présents Fabienne QUIÉVREUX est désignée secrétaire de séance.

### 04-2025-13 Ouverture de compte à Super U Puyvert

Afin de pouvoir effectuer certains achats de fourniture et alimentation, il est demandé l'autorisation au Conseil Municipal d'ouvrir un compte client auprès de magasin Super U à Puyvert (SAS LISANYDIS)

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise l'ouverture d'un compte client auprès de magasin Super U à Puyvert (SAS LISANYDIS).**

Pour le Maire empêché, le Maire,

S. JARDINOT



*[Signature]*

Martine CESARI.

Le Secrétaire de séance,

*[Signature]*

Fabienne QUIÉVREUX.

Madame le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération compte-tenu :

- de sa transmission en Sous-Préfecture le
- et de sa publication le

5 MAI 2025

6 MAI 2025

Madame le Maire,

Pour le Maire empêché,

S. JARDINOT

*[Signature]*

Martine CESARI.

